

PROJET RÉFÉRENT

RCEA - Mise en concession entre Sazeret et Digoin



OBJET DE L'OPÉRATION

Réalisation de la préparation et de l'analyse des offres (volet technique) des deux phases de consultation dans le cadre de la procédure de mise en concession de la RCEA entre Sazeret et Digoin (88 km).

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

En 2013, l'État a décidé de l'aménagement à 2x2 voies de la RCEA dans l'Allier par la voie d'une mise en concession. La procédure d'attribution du contrat de concession a été lancée en avril 2017, à la suite de la déclaration d'utilité publique du projet publiée le même mois.

La Direction Générale des Infrastructures de Transport et de la Mer (DGITM) a sollicité le Cerema au sein du groupe technique pour l'assister dans la préparation des dossiers de consultation des entreprises et pour procéder à l'analyse technique des offres des candidats à la concession, les volets financiers et juridiques étant traités par ailleurs.

LA RÉPONSE DU CEREMA

Le Cerema a contribué à la préparation des dossiers de consultation des entreprises et a réalisé l'analyse des offres sur les thématiques : conception géométrique, échanges et raccordement des voiries locales, rétablissement hydrauliques, assainissement, géotechnique, terrassements, chaussées, ouvrages d'art, études environnementales, air, bruit, estimations...

Le Cerema a conduit l'analyse techniques des offres base et variante des candidats autorisés, ce après l'analyse des cinq dossiers de candidatures soumis en début de procédure.

Sur la base de ces analyses, la Ministre chargée des Transports a désigné le 13.6.2019 le groupement composé des sociétés Eiffage SA et APRR comme « concessionnaire pressenti unique ».

CONTACT



relation-clients-
auvergnerhonealpes@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Infrastructures routières et ferroviaires

LE CLIENT / PARTENAIRE PILOTE DU PROJET

La Direction Générale des Infrastructures de Transport et de la Mer (DGITM)

Cerema Centre-Est
Pierre BOILLON, pilote de Grands Projets

LE CALENDRIER

Avril 2017 à juin 2019